

Usine à tarmac à Sart-Bernard: une visite pour objectiver - 27-09-2020 18:00:00

Assesse / Sart-Bernard -

Vendredi, une douzaine de Sartois se sont rendus à Strépy pour visiter le site de production des Enrobés du Centre.



C'est un rendez-vous qui avait été pris de longue date, mais qui a fait l'objet de plusieurs reports, Covid oblige... Ce vendredi matin, il a bien eu lieu. Dix heures tapantes devant le site de production des Enrobés du Centre (Wanty), une douzaine de Sartois patiente dans un froid mordant. Tous ont répondu à l'invitation des entreprises Nonet et Sotraplant qui espèrent, un jour, installer une centrale à enrobés bitumeux sur le territoire de Sart-Bernard, à un jet de pierre de la N4, l'E411 et la ligne de chemin de fer Namur-Ciney.

Le terrain retenu se situe également à quelques centaines de mètres des premières habitations, de quoi susciter les plus vives inquiétudes des riverains. *«Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est vous permettre de vous faire votre idée. Nous sommes conscients que beaucoup de choses peuvent faire peur, a tenu à préciser en préambule à la visite François Nonet. Notre but n'est pas de chercher à vous convaincre, mais bien d'objectiver les choses.»*

+ À LIRE | À Assesse, l'esprit de clocher contre celui de l'industrie

Pourquoi visiter le site des Enrobés du Centre? Aurélien Nonet l'a précisé. Il s'agit d'une centrale similaire à celle que souhaitent sortir de terre les deux entreprises namuroises avec, elle aussi, la contrainte d'être implantée à proximité d'une zone d'habitat.

Seule différence annoncée par les porteurs de projet: la capacité de production. À Strépy (La Louvière), elle est double (Approximativement 300 000 tonnes par an contre 185 000 tonnes à Assesse, NDLR). Pourtant, dans la région du Centre, tout comme ce pourrait être le cas à Sart-Bernard, une tour dégageant des fumées grisâtres culmine à une quarantaine de mètres de hauteur. Un format justifié par Aurélien Nonet, non pas pour atteindre des capacités de production identiques, mais bien pour permettre plus de souplesse dans les opérations.

Un colosse de fer

Durant près d'une heure, les Sartois ont été guidés sur le site louviérois par Patrick Carlier, gestionnaire de l'infrastructure. Ils ont découvert les différentes zones de stockage. Tout d'abord, celle consacrée aux déchets d'anciennes voiries, qui peuvent être incorporés jusqu'à 50% dans le mélange, ainsi que celle dédiée aux agrégats issus de carrières, utiles à la confection d'enrobés. D'autres points ont été passés sous la loupe, comme les silos qui abritent des litres de bitume, une substance dérivée du pétrole aujourd'hui privilégiée au goudron.

Enfin, les visiteurs d'un jour ont pu pénétrer les entrailles de la centrale, sans aucun doute le lieu le plus bruyant. Il convient toutefois de préciser qu'une fois la porte de ce colosse de fer fermée, seul persiste le brouhaha du va-et-vient des engins de chantier.

Une situation privilégiée?

Si Nonet et Sotraplant ont retenu le site des Enrobés du Centre pour ses similitudes avec le projet qu'elles portent, les Sartoises, eux, ont remarqué les différences. Et de pointer la localisation. Les infrastructures hennuyères se situent sur un zoning industriel, bénéficient d'un raccordement à une conduite de gaz naturel pour alimenter leurs brûleurs et peuvent être partiellement fournies en matières premières grâce à la voie d'eau voisine. Un dernier argument qui fait mouche auprès des détracteurs du projet namurois très inquiets pour la mobilité. *«Nous ne sommes pas opposés à votre projet, mais il n'a pas sa place dans notre village»*, ont-ils répété.

Pour autant, l'installation des Enrobés du Centre s'est-elle faite sans accroc? Non, à en croire Patrick Carlier. À l'époque, l'initiative avait engendré une levée de boucliers. *«Une enquête d'incidences avait dû être réalisée»*. À Assesse, une telle étude est en cours. On en aura les résultats d'ici la fin d'année. *«Le travail des autorités est de répondre à la question suivante: est-ce que oui ou non, le projet porté a du sens là où ils veulent le mettre, a rappelé François Nonet. Nous, on croit que oui.»*

Nuisances olfactives

Certains Sartoises ont affirmé avoir senti une odeur dès la sortie de l'autoroute (à près d'un kilomètre des Enrobés du Centre, NDLR). Pourtant, depuis la mise en activité en 2007, Patrick Carlier assuré n'avoir reçu qu'une plainte concernant des odeurs. Après coup, il s'est avéré qu'elle avait été déposée par des riverains dont la rue venait d'être tarmaquée.

Néanmoins, une enquête olfactive a eu lieu durant un mois. Ces conclusions ont été intégrées au dossier du projet porté par Nonet et Sotraplant.

Émissions de fumée

La Ville de La Louvière a imposé qu'une analyse des rejets de fumées soit faite tous les trois mois par un organisme indépendant.

«Elle a fait ce choix, car nous nous trouvons à proximité d'habitations, ainsi que du Canal du Centre qui est très touristique», justifie Patrick Carlier. Les résultats sont ensuite transmis à la Commune, à la Région et à l'entreprise.

Flexibilité

Tout comme le prévoit la demande de Nonet et Sotraplant, le site hennuyer peut être exploité 24h/24h. Il peut également ouvrir le week-end.

«*Je ne peux pas vous dire que ça n'arrive jamais, mais c'est plutôt rare*». Selon Patrick Carlier, une telle amplitude horaire se justifie pour des besoins de flexibilité. En effet, l'activité est tributaire des aléas météorologiques ou encore de la rapidité d'exécution d'un chantier pour permettre la réouverture d'une chaussée aux usagers de la route.

Vincent DESGUIN (L'Avenir)



Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **Lire notre politique de confidentialité**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **En savoir plus sur l'utilisation des cookies.**